



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

La politique régionale de la Confédération



L'essentiel de la politique régionale de la Confédération	Page 4
Les principales caractéristiques de la politique régionale suisse	Page 5
Innover par ses propres moyens	Page 6
Ticinotransfer – une culture d'entreprise destinée aux PME	Page 8
Le label Grisons – un canton de montagne à la présence marquée	Page 10
De nouvelles impulsions économiques grâce à un centre de prestations et de compétences	Page 12
La microtechnologie en Suisse centrale	Page 14
Trois espaces économiques pour un développement conjoint	Page 16
Les offices fédéraux tirent tous à la même corde	Page 18
Le savoir-faire favorise l'innovation dans les régions	Page 20
Soutien de la politique régionale: les règles du jeu	Page 22
Les conditions que tout projet doit remplir	Page 23

Impressum

Editeur: Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Berne
T +41 (0)31 322 28 73, F +41 (0)31 322 27 68
Conception et réalisation: Zoebeli Communications AG, Berne
Mise en page: Triebwerk AG, Lucerne
Traduction: Félix Glutz, Montreux
Impression: Druckerei Odermatt AG, Dallenwil
Page de couverture: Musée Suisse des Transports, Lucerne

Cette brochure est disponible en français, allemand, italien et anglais.



Chère lectrice, cher lecteur,

L'économie rurale s'est profondément modifiée ces dernières années. L'agriculture, l'industrie du bois et le tourisme sont touchés par une mutation en profondeur. Même les structures des arts et métiers ainsi que celles de l'industrie en général sont concernées par ce phénomène. De nombreuses régions ont toutefois su saisir les opportunités liées à ces bouleversements structurels. Elles s'ouvrent ainsi aux innovations, investissent de leur propre initiative dans de nouveaux modèles économiques et cherchent de nouvelles sources de revenus à travers des coopérations.

Au travers de diverses impulsions financières, la politique régionale s'efforce de soutenir les cantons et les régions en les aidant à maîtriser ces mutations – avec pour seule condition un engagement de leurs propres forces depuis l'idée de base jusqu'au financement des projets. La Confédération est prête à soutenir le lancement de projets mais les régions sont responsables d'assurer leur pérennité. L'orientation de ces projets se doit, dès lors, de correspondre aux perspectives et aux besoins du marché. La distribution de biens et l'offre de prestations dépassant les frontières régionales, cantonales et nationales jouent, dans ce contexte, un rôle central. Comme l'ensemble de la Suisse, les régions vivent aussi de l'exportation.

Les régions ne pourront survivre économiquement que si elles se concentrent sur leurs propres forces. Un peu de tourisme par-ci, un peu d'industrie ou de prestations de services par-là, sans stratégie clairement définie, ne serviront qu'à disperser les forces des participants. Les régions se doivent de fixer des priorités économiques. Les entreprises existantes constituent le noyau d'une spécialisation, alors que les attractions régionales forment la base de nouveaux modèles touristiques. Et les régions habitées continueront d'attirer de nouveaux résidents.

Les projets réalisés à ce jour par la politique régionale sont à mes yeux très encourageants. En de nombreuses situations, les participants ont su faire preuve de courage en délaissant les anciens schémas pour concrétiser de nouvelles idées. Ils ont prouvé qu'en Suisse également les régions rurales ont un avenir économique prometteur. A toutes celles et à tous ceux qui s'engagent ainsi dans des groupes de travail et des postes spécialisés, je ne puis dès lors qu'adresser mes meilleurs vœux de réussite.

Doris Leuthard
Cheffe du Département fédéral de l'économie DFE

L'essentiel de la politique régionale de la Confédération

Les conditions cadre de l'économie ont considérablement changé en Suisse au cours de ces dernières années. Pour les régions rurales ou de montagne, surmonter ces mutations est souvent plus difficile que pour les grands pôles. C'est dans ce sens que la politique régionale de la Confédération soutient les régions rurales, de montagne et frontalières par la mise en œuvre de différents programmes de développement. La gestion reste de la compétence des cantons qui, en coopération avec les régions intéressées, mettent au point des stratégies en vue de renforcer leur économie.

Par sa politique régionale, la Confédération entend renforcer les conditions d'installation des entreprises dans les régions frontalières, périphériques et de montagne. Il ne s'agit en aucun cas d'utiliser des fonds fédéraux pour maintenir en vie des structures désuètes. Au contraire: les régions sont appelées à se développer par leurs propres moyens et, pour ce faire, elles doivent se souvenir de leurs atouts. Qu'est-ce qui fait leur spécificité? Comment motiver des jeunes qualifiés à devenir des entrepreneurs dans leur propre région? Les infrastructures existantes peuvent-elles être plus performantes? Comment commercialiser des produits et des services au-delà des frontières régionales et cantonales? Et pour quelles offres y a-t-il effectivement une demande?

Une économie rurale solide implique en premier lieu des entrepreneurs qui se retrou-

vent, toutes branches confondues autour d'une table pour définir conjointement de nouvelles stratégies économiques. L'administration publique et l'économie privée doivent tirer à la même corde et ne pas reculer devant les nouvelles évolutions. Une formation continue doit être mise sur pied pour les professionnels, dans les régions périphériques également. Des collaborations entre systèmes de formation et des partenariats entre institutions publiques et privées doivent assurer une diffusion pratique du savoir-faire.

Dans son programme pour la période 2008 à 2015, la Confédération présente ce qu'elle entend promouvoir directement: par exemple, la mise au point de systèmes de valeur ajoutée à orientation suprarégionale et internationale ou un tourisme écologique répondant aux attentes des hôtes. D'autres thèmes promotionnels touchent aux domaines de l'énergie, de la sylviculture, de l'agriculture et de la formation. C'est dans ces secteurs que les régions rurales et de montagne disposent des plus grandes chances de développement.

L'idée de la politique régionale est simple: la Confédération soutient les régions qui développent leurs propres idées et qui initient leurs propres projets. Les cantons jouent un rôle clé pour leur conception, leur financement et leur mise sur pied. Il est essentiel que cette politique régionale concorde avec les tâches des offices fédéraux qui s'occupent également des régions rurales et de montagne. En matière de politique régionale, ces offices cultivent en effet une étroite coopération entre eux et avec des institutions suisses et étrangères.

Les trois volets de la politique régionale

La politique régionale repose sur trois volets qui sont complémentaires.

Volet 1: renforcer l'économie dans les régions

C'est le pilier de la politique régionale. A travers ce premier volet, la Confédération veut encourager le développement des innovations et une économie orientée vers le marché. Son objectif est d'accroître la compétitivité des régions et de les aider à s'adapter aux nouvelles données d'un marché de plus en plus globalisé. Ce volet comprend le soutien direct à de nouvelles initiatives, de nouveaux projets et programmes. Les cantons et les régions y jouent un rôle central (voir p. 6).

Volet 2: coordonner la politique régionale avec les offices fédéraux

Le volet 2 renforce la concordance entre la politique régionale et les activités des offices fédéraux qui soutiennent également des projets dans les zones rurales. Tant les cantons que les régions profitent ainsi des synergies qui en résultent. Les principaux partenaires concernés se trouvent dans les domaines de l'innovation, de la formation, de l'agriculture, de l'environnement, de l'énergie, du tourisme, des PME ainsi que de la promotion pour l'implantation de sociétés (voir p. 18).

Volet 3: savoir-faire pour la politique régionale et ses partenaires

Le volet 3 accompagne la mise en œuvre des volets 1 et 2. Son objectif est la compilation et l'évaluation des connaissances touchant au thème du «développement régional». Les personnes responsables doivent en même temps être capables d'utiliser ce savoir pour développer, mettre au point et commercialiser des produits et des services (voir p. 20).



Les principales caractéristiques de la politique régionale suisse

La politique régionale aide les régions rurales à s'adapter à l'économie globalisée

Vouloir assurer à chaque village son télésiège, sa petite industrie et quelques artisans revient à promouvoir un développement disparate, sans véritable conception globale, qui met en danger la capacité de survie de régions entières. Tel n'est pas l'esprit de la politique régionale. Les régions doivent au contraire, de concert avec les cantons, fixer des priorités et les développer de manière coordonnée.

La politique régionale soutient des systèmes de valeur ajoutée orientés vers l'exportation

L'objectif de la politique régionale est la mise au point de systèmes de valeur ajoutée compétitifs interrégionaux, supacantonaux ou internationaux. Le réseau développé autour du matériau de construction bois en constitue un exemple. Depuis l'exploitation des forêts dans l'Entlebuch jusqu'à la commercialisation de parquets à l'étranger, de nombreux emplois peuvent être créés. A quoi il faut ajouter la coopération avec les hautes écoles et l'administration. De tels systèmes de valeur ajoutée jouent un rôle moteur avec effet multiplicateur pour l'économie, tout en offrant un certain nombre de services en sous-traitance.

La politique régionale tient compte des lois du marché

La Confédération soutient principalement des projets auxquels sont également associés des partenaires de l'économie privée. Ce principe

garantit la promotion d'offres qui s'avèrent économiquement intéressantes et pour lesquelles une demande existe effectivement.

Les centres régionaux comme moteurs du développement

La politique régionale déploie ses effets dans les régions rurales, de montagne ainsi que dans les régions frontalières. Mais cette stratégie a ses limites. Les régions rurales ne se développent qu'entourées de centres urbains forts. A titre d'exemple, le Valais avec Sierre, Brigue, Naters ou Viège; l'Arc jurassien avec Delémont et Neuchâtel; les Grisons avec Davos, St. Moritz ou Coire. La politique régionale facilite des coopérations entre les centres régionaux et leurs régions respectives.

Qui met en pratique la politique régionale?

Le point de départ de la mise en œuvre de la politique régionale est le programme de la Confédération pour les années 2008 à 2015. En coordination avec le Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, les cantons et les régions définissent les programmes détaillés de mise en œuvre. De son côté, la Confédération ne juge que l'orientation générale des options prises par les cantons. La mise en œuvre du volet 1 reste du ressort des cantons, tandis que la Confédération est responsable des volets 2 et 3.

Quelle est l'importance des considérations écologiques?

La politique régionale ne soutient que des projets compatibles avec le développement durable d'une région.

Le cadre de la politique régionale permet-il de promouvoir des projets transfrontaliers?

La politique régionale permet la mise en œuvre de projets transfrontaliers.



Innover par ses propres moyens

Avec le premier volet de la politique régionale, la Confédération veut soutenir les stratégies et les projets par lesquels les cantons entendent stimuler leur économie. Au lieu de gaspiller leur énergie par des actions individuelles, même bien intentionnées, les entreprises et institutions régionales misent davantage sur le travail en équipe. Elles voient ainsi au-delà de leur pré carré et s'orientent plutôt vers les marchés suprarégionaux, nationaux ou internationaux.

Le volet 1 est au cœur de la politique régionale. C'est dans ce cadre que les cantons décident de leur politique de développement et des projets à promouvoir. La coopération avec les régions est à ce titre particulièrement importante. C'est au sein d'équipes de projet que les cantons élaborent conjointement des stratégies concrètes pour promouvoir leur économie régionale.

Les régions qui obtiennent un soutien

Les projets qui bénéficient de la politique régionale doivent avoir des retombées dans les régions de montagne, les régions rurales et frontalières. Les cinq agglomérations les plus importantes que sont Zurich, Genève, Bâle,

Berne et Lausanne n'obtiennent aucun soutien financier. Elles disposent d'autres moyens pour stimuler leur économie.

Dépasser les frontières

Une des idées directrices de la politique régionale est de dépasser le cadre des frontières, que ce soit entre les régions de montagne et les vallées, entre la ville et la campagne ou entre la Suisse et les pays voisins. Qu'un employé de la région genevoise vive en France voisine ou en Suisse est moins important pour sa qualité de vie que l'accès transfrontalier au marché du travail qui lui est offert pour obtenir un emploi. C'est dans ce sens que la Confédération s'engage à poursuivre sa collaboration territoriale européenne, par laquelle des régions de différents pays travaillent ensemble au-delà des frontières sur des projets communs. La coopération entre les cantons et la Confédération va dans le même sens. Cette dernière s'engage également pour une collaboration avec les pays voisins. L'objectif de ces coopérations transfrontalières, transnationales et interrégionales est la mise en place de pôles économiques régionaux compétitifs.

Les idées et projets soutenus

Dans leur recherche de stratégies économiques optimales, les cantons étudient scrupuleusement

puleusement les ressources dont ils disposent. Les idées de projets ne tombent pas du ciel. Les régions se concentrent sur les forces économiques existantes, par exemple des matières premières largement disponibles comme l'eau, le bois, la pierre, une attraction touristique ou une industrie déjà bien établie. Une région privilégiera le tourisme, une autre investira dans le soutien de son industrie. Toutes les régions ne se développent donc pas au même rythme dans tous les secteurs. Certaines mettent plutôt l'accent sur les ressources présentant le plus grand potentiel économique et favorisant l'arrivée d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Une main-d'œuvre bien formée joue un rôle décisif dans un contexte international très compétitif.

Exemples de stratégies de développement émergentes:

Industrie

Pas moins de 30 groupes industriels internationaux se sont établis autour de Schaffhouse. En lançant un programme d'études pour l'obtention d'un master en technologie du conditionnement dans la commune de Neuhausen, une équipe de projets engagée dans la politique régionale a posé d'importants jalons pour un futur centre d'emballage et de conditionnement dans la région. Dans la région du Bergell, le projet puntoBregaglia réunit, dans un même complexe immobilier, des entreprises, favorisant ainsi la proximité de différentes industries, l'échange d'expériences et de savoir-faire. De tels réseaux économiques produisent des réactions en chaîne qui dépassent les frontières régionales, cantonales, voire nationales.

Tourisme

Lorsque des destinations différentes s'unissent sous une seule marque, elles améliorent leur crédibilité sur le plan national et international. Le logo du bouquetin, qui illustre la marque «Grisons», en est un bon exemple. Les différents partenaires utilisent la marque au-delà du secteur touristique pour promouvoir les produits et services régionaux. Pour une destination importante, il apparaît plus simple aux opérateurs touristiques de promouvoir des projets d'envergure tels que bains thermaux ou centres de congrès. La politique régionale favorise également la collaboration de destinations avec des régions partenaires à l'étranger.

Formation et santé

Des postes de travail qualifié dans la formation et la santé renforcent le marché régional du travail. Une collaboration entre les différentes institutions en est le meilleur ferment. Dans les années 80 déjà, l'idée d'un centre de réhabilitation a germé au Noirmont, dans les Franches-Montagnes. Cette offre médicale attire chaque année un millier de patients dans la région, créant ainsi des emplois attrayants.

Energie

L'énergie compte parmi les biens d'exportation les plus importants pour les régions rurales. Le secteur des énergies renouvelables permet aux petites et moyennes entreprises de s'ouvrir de nouveaux marchés à condition de privilégier une haute spécialisation, l'échange réciproque et la formation continue, comme à Lucerne, par exemple, où l'industrie du bois souhaite se repositionner. Le matériau bois joue, à cet égard, un rôle important en tant que source d'énergie. Des entreprises issues de tous les secteurs de cette branche se sont ainsi associées au projet «La plus-value bois».

Ressources naturelles

Des paysages entretenus de manière écologique peuvent favoriser le développement économique d'une région lorsque des investisseurs publics et privés mettent au point un nouveau concept. Ainsi, la mise en réseau du tourisme, de l'agriculture et des arts et métiers pour promouvoir un parc naturel ou une réserve de biosphère. La réserve de l'Entlebuch et ses biotopes marécageux, ses prés fleuris et ses champignons constituent autant d'atouts pour attirer les touristes. Des producteurs de denrées alimentaires, des scieries et des hôtels se sont ainsi réunis sous un même label, celui de la réserve, pour proposer leurs produits et services.

Economie agricole

Le développement et la vente de produits novateurs dans certains créneaux impliquent une collaboration très étroite entre les partenaires locaux et suprarégionaux, tout en tenant compte du mouvement de mondialisation des marchés. Depuis la nuit des temps, les régions valaisannes cultivent des herbes alpines pour la fabrication de médicaments et de boissons. Le projet «Phytoarc» entend mieux exploiter ce potentiel économique. Le nouveau centre de compétence qui vient d'être achevé sert ainsi de lien entre les producteurs, les centres de recherche et l'industrie.

Peut-on obtenir un soutien pour des téléphériques?

Il est tout à fait envisageable que la Confédération contribue à la rénovation d'une installation vétuste, pourvu qu'elle soit partie intégrante d'une stratégie de développement visant à renforcer l'économie régionale. La politique régionale se concentre, en effet, sur des projets clés contribuant au développement d'une région.

La politique régionale soutient-elle des projets culturels?

L'objectif principal de la politique régionale vise le secteur économique. Il est vrai que les festivals de musique et de théâtre sont aujourd'hui de grandes manifestations qui ont des retombées économiques. Si l'économie régionale profite de projets culturels transfrontaliers, ces derniers peuvent aussi être soutenus par des fonds de la Confédération. Mais il est important de les séparer très clairement des autres secteurs. La promotion culturelle est l'affaire de l'Office fédéral de la culture, tandis que les manifestations culturelles régionales ne font, en règle générale, pas partie du cahier des charges de la Confédération.

Ticinotransfer – une culture d’entreprise destinée aux PME

En étroite collaboration avec de petites et moyennes entreprises (PME), les acteurs du réseau Ticinotransfer soutiennent le développement d’une culture d’entreprise flexible et la coopération entre institutions de recherche et entreprises régionales.

Les petites et moyennes entreprises (PME) ne remplissent souvent pas les conditions requises et ne disposent pas des ressources nécessaires pour lancer elles-mêmes des procédures novatrices. Le réseau Ticinotransfer les incite à une collaboration avec des institutions de recherche et soutient ainsi la promotion d’une économie novatrice en Suisse italienne, et dans la partie italienne des Grisons et du Haut-Valais. La Haute école spécialisée de la Suisse italienne (SUPSI) et son université (USI) coordonnent le réseau.

Recherche ciblée de partenaires

Les acteurs de Ticinotransfer rendent personnellement visite aux PME pour sensibiliser leurs responsables aux avantages d’une coopération avec des instituts de recherche et des entreprises partenaires. Des discussions de groupe permettent d’évaluer les chances et les risques pour l’entreprise. Lorsque des ouvertures de coopération se dégagent, Ticinotransfer se charge des contacts avec les institutions concernées comme les instituts de re-

cherche de l’USI, de la SUPSI pour la recherche appliquée et de l’Ecole polytechnique fédérale (EPF). D’autres centres de recherche des hautes écoles de Suisse peuvent être impliqués en cas de besoin.

La direction de ces collaborations est de la compétence des PME, mais les instituts de recherche y trouvent également un intérêt direct. Quant à la protection de la propriété intellectuelle, elle est réglée conjointement avec les consultants de Ticinotransfer.

Pour pallier les réticences des PME, les acteurs du projet ont organisé différents points de contact auprès des instituts de recherche, tels la Chambre du commerce et de l’industrie du canton du Tessin, l’Association tessinoise des industriels ou le Département de l’économie et des finances du même canton.

Au-delà des frontières

Le savoir-faire italien trouve lui aussi une place dans ce réseau, notamment celui des industries lombardes du textile et des matières plastiques. Simultanément, les PME italiennes et helvétiques profitent également des partenariats transfrontaliers.

Ticinotransfer est un projet partiel autonome du programme Transfert du savoir et de la technologie (WTT) lancé par la Confédération. L’institution est membre du consortium Alliance en Suisse romande.





«Les villes sont d'importants moteurs»

Où voyez-vous pour le Tessin des systèmes de plus-value industriels interrégionaux?

Nous renforçons l'industrie du granit et du bois à travers toute la chaîne de plus-value, depuis la production jusqu'au développement de nouveaux produits et du marketing. Nous mettons également l'accent sur la production de denrées alimentaires et le domaine de la santé et du bien-être.

Quelles sont les relations entre villes et campagne?

Lugano est devenu le centre économique du Tessin. Après les nombreuses fusions qui ont eu lieu dans le passé, Lugano est aujourd'hui une cité d'une grandeur respectable au rayonnement national. Son agglomération grandit plus vite que Bellinzona, Locarno ou Mendrisio. Les cités constituent d'importants vecteurs de croissance pour l'ensemble d'une région et la force d'une agglomération réside toujours dans la capacité d'attraction de la ville dont elle fait partie. Au cours des dernières années, le nombre de nos communes est passé de 250 à 190 entités. Notre objectif est d'arriver à 115 communes. Nous voulons, pour l'ensemble du canton, des communes plus fortes disposant de moyens financiers suffisants et de ressources propres, ce qui leur permettra de lancer leurs propres projets de développement.

La transmission du savoir-faire constitue un autre point fort de la politique régionale.

Quelles stratégies le Tessin applique-t-il en la matière?

Grâce à la construction de l'Università della Svizzera italiana (USI) et de la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI), nous disposons d'excellentes conditions de départ. Dans les années à venir, ces institutions nous seront également précieuses pour transmettre divers thèmes de politique

régionale. De nouveaux cours de formation dans ce domaine constitueraient une possibilité à envisager, par exemple, un centre de formation et de compétence sur les différents thèmes tels que le développement régional avec un rayonnement s'étendant au-delà du canton.

Le Sud de la Suisse est une destination touristique importante. Quel rôle les hôtes du Tessin jouent-ils pour l'avenir de votre canton?

Les points essentiels que le canton doit promouvoir ne sont pas arrêtés de manière définitive. Jusqu'ici, le tourisme n'était pas au centre de notre politique régionale. La force d'attraction du Tessin comme destination de vacances dépasse les outils de la politique régionale. Mais il va sans dire que le tourisme restera toujours un facteur économique déterminant, surtout pour les régions périphériques.

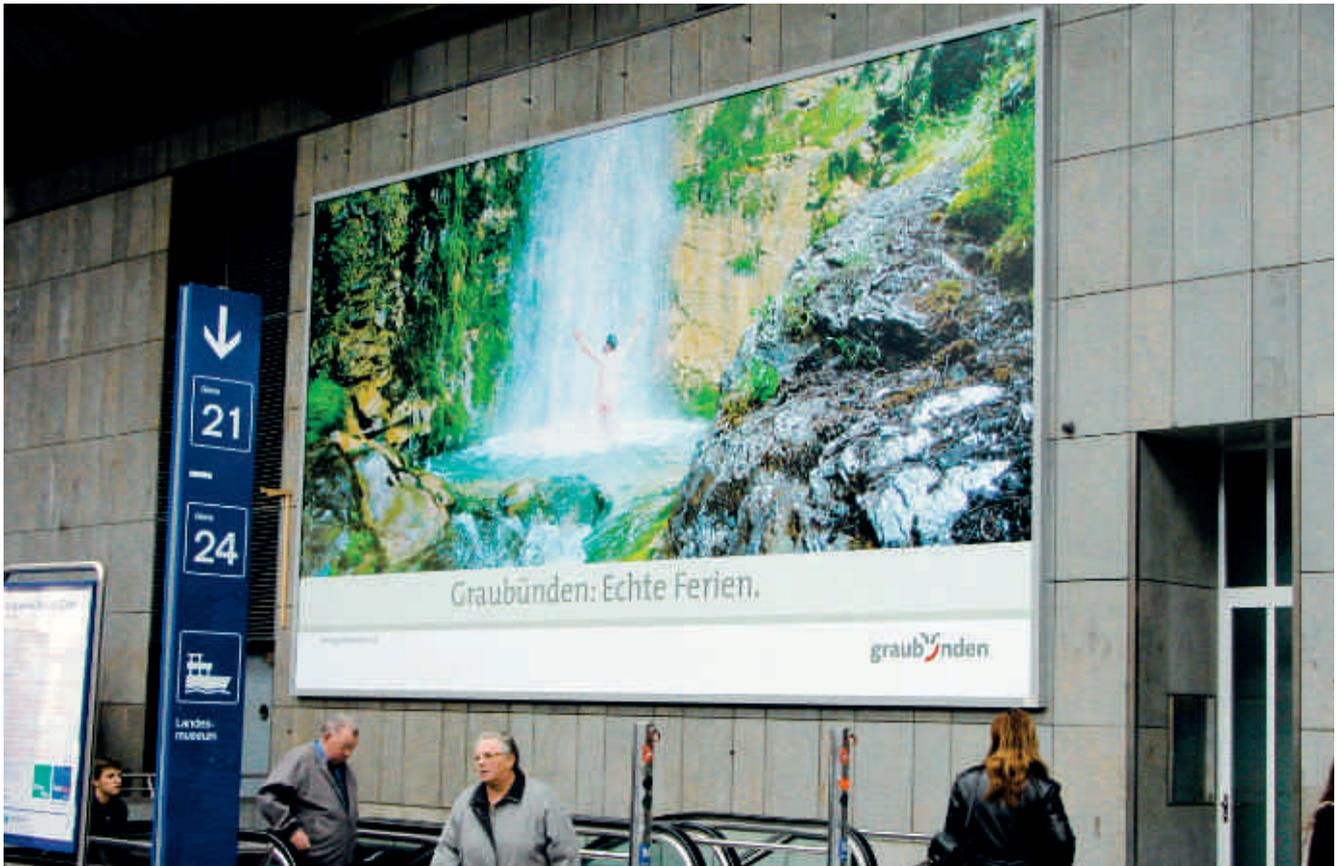


Luigi Pedrazzini,
conseiller d'Etat,
canton du Tessin

Soutien précompétition

Contribution potentielle de la politique régionale à des projets similaires

De bonnes idées et un certain goût du risque constituent les prémises d'une économie prospère. La politique régionale a pour vocation de soutenir les travaux préparatoires dans ce domaine – dont font partie des projets comme Ticinotransfer – qui transmettent le savoir, conseillent et participent à l'élaboration des concepts de base.



Le label Grisons – un canton de montagne à la présence marquée

Avec un label soigneusement étudié, le canton des Grisons renforce la perception de ses produits et services du terroir tant en Suisse qu'à l'étranger. Des partenaires de différentes branches d'activité proposent en effet sans cesse de nouvelles offres et coopérations sous cette marque faitière.

En Suisse, les Grisons font partie des destinations parmi les plus réputées. Leur présence à l'étranger reste toutefois assez faible. Jusqu'en 2003, il manquait au canton un label faitier recouvrant l'ensemble de sa diversité régionale, culturelle et économique. Comme pour d'autres cantons, les nombreuses petites et moyennes entreprises (PME), les institutions régionales et les destinations touristiques peinent à dépasser, de manière individuelle, un certain seuil de reconnaissance.

Processus interactif

En l'an 2000, le gouvernement grison a mandaté une équipe composée de représentants de «Grisons Vacances» et de l'administration publique pour développer un label marquant

et positionner plus clairement la région et ses différents atouts. Un processus interactif a dès lors été lancé en coopération avec des experts externes et des représentants des secteurs économique, politique et culturel. Une vision, une mission, des valeurs fondamentales et une structure de marque ont été successivement élaborées. C'est ainsi que les secteurs vacances et loisirs, produits, économie, transports, culture et formation se présentent aujourd'hui sous un seul label «Grisons» symbolisé visuellement par le bouquetin des armoiries du canton.

Le bouquetin comme symbole visuel

La phase d'élaboration du projet a permis de générer des partenariats et des propositions d'offres dépassant le cadre des secteurs et branches d'activités pris isolément. Une gamme de produits alimentaires, un fromage de montagne et un concept culturel grison ont notamment été créés. Le réseau sera étendu progressivement au cours des mois et années à venir. Depuis 2006, la station de Lenzerheide est la première destination à se présenter entièrement sous le nouveau label «Grisons». Un processus similaire est en cours pour Coire, la capitale, et d'autres localités ont entamé le même processus d'intégration.

«Avec la désignation d'espaces fonctionnels, nous concentrons nos forces»

Quels sont les points forts de la politique régionale du canton des Grisons?

Avec la désignation d'espaces fonctionnels, nous visons à une concentration de nos forces. Notre priorité concerne le tourisme avec une diminution des 92 offices actuels à trois ou quatre destinations clés dans le futur. Nous soutenons par exemple Misox en tant que région économique transcantonale, en coopération avec Bellinzone. Le secteur industriel de la vallée du Rhin forme une autre entité régionale.

Où voyez-vous les systèmes de valeur ajoutée les plus importants?

Les chaînes de valeur ajoutée touchant aux ressources du bois et de la pierre offrent, à côté du tourisme, un grand potentiel de développement. Comme source d'énergie, mais aussi comme boisson et attraction touristique, l'eau est au cœur d'une autre source significative de valeur ajoutée pour notre canton.

Quelles sont les principales ouvertures, et quels sont aussi les risques de la politique régionale du canton?

Ce sont avant tout les populations des vallées qui bénéficieront des retombées de la politique régionale. Mais celle-ci ne résoudra pas tous les problèmes. Le canton doit également s'engager pour stopper l'émigration de ses populations indigènes.

Quelles stratégies appliquez-vous pour le transfert du savoir-faire?

Le canton des Grisons dispose de trois excellentes hautes écoles, à savoir la Haute école technique et économique (HTW) de Coire, la Swiss School of Tourism and Hospitality de Passugg et l'Academia Engiadina de Samedan. L'implantation d'un institut de recherche appliquée, comprenant une coopération avec des représentants du secteur de la production, constituerait une nouvelle étape réjouissante. La vallée du Rhin et le Prättigau abritent d'ores et déjà des entreprises de haute technologie et de technique médicale. Nous encourageons la collaboration de ces sociétés avec des partenaires du Liechtenstein et de St-Gall.



Hansjörg Trachsel,
conseiller d'Etat,
canton des Grisons

Coopérations interentreprises

Applications potentielles de la politique régionale à d'autres projets similaires

Faire cavalier seul en matière d'innovation constitue pour les entreprises en milieu rural un défi quasiment impossible à relever. Coûts et risques s'avèrent en effet trop élevés. C'est la raison pour laquelle la politique régionale soutient la mise en réseau et la professionnalisation des différents acteurs concernés, comme les prestataires touristiques du canton des Grisons, par exemple.



De nouvelles impulsions économiques grâce à un centre de prestations et de compétences

L'implantation à Naters d'un centre de prestations et de compétences pour les institutions et les entreprises des secteurs économique, scientifique et des loisirs permettra au Haut-Valais de renforcer la valeur ajoutée de sa région.

La stratégie cantonale de développement du Valais offre un rôle crucial à la commune de Naters. En tant que centre régional, elle est appelée à relancer l'économie du Haut-Valais. Ainsi, en vue de mieux exploiter le potentiel de la région, des représentants de l'économie privée et de l'administration publique ont formé un groupe de travail pour poser les premiers jalons d'un centre de prestations et de compétences à Naters.

Places de travail et recettes fiscales

Le «Campus for Business, Science and Leisure» a pour vocation de faire le lien entre différents champs d'activité présentant une valeur ajoutée. Un nouveau complexe immobilier, situé dans une ancienne zone industrielle et utilisé aujourd'hui comme parking, réunira ainsi diverses entreprises privées, organisations et institutions du tourisme, en offrant parallèlement des propositions de formation et de loisirs. Le Centre revalorisera Naters comme pôle économique et favorisera la création d'emplois. La commune s'attend également à une augmentation des recettes fiscales générées par l'arrivée de nouvelles sociétés et

la création de nouveaux postes de travail. Un centre économique fort et une collaboration coordonnée avec les hautes écoles concernées renforceront ainsi le tourisme et l'industrie dans tout le Haut-Valais.

Un large soutien

Bien que le projet ne soit pour l'heure qu'en phase d'élaboration, il dispose d'ores et déjà d'un large soutien. On trouve, en effet, parmi les partenaires la région Jungfrau-Aletsch-Bietschhorn (patrimoine mondial de l'UNESCO), le Département de l'économie et de l'aménagement du territoire du canton du Valais et l'Office de développement économique. Y participent également le Département de l'éducation, de la culture et du sport, la Haute école professionnelle de Suisse occidentale en Valais et la Haute école suisse d'enseignement à distance. A plus long terme, l'orientation économique du projet devrait être assurée par des investisseurs privés.



«Entreprises et instituts de recherche collaborent étroitement»

Dans quelle direction va le développement économique du Valais?

Le Valais héberge de nombreuses entreprises dans les secteurs sciences vivantes, télécommunications et industrie. Ces entreprises forment la base du centre The Ark – projet phare de la promotion économique du Valais où entreprises et instituts de recherche collaborent très étroitement. Le tissu d'entreprises installées sur place, allié à un environnement des plus agréables, constituent des pôles d'attraction pour d'autres entreprises ou institutions.

Traditionnellement, le canton du Valais a plutôt une vocation touristique.

Quels développements ambitionnez-vous pour ce secteur?

Nous souhaitons regrouper les 140 offices de tourisme en neuf régions touristiques. Ainsi regroupées en unités plus vastes, elles seront plus compétitives pour se profiler sur le marché tant national qu'international.

L'agriculture a-t-elle encore un avenir en Valais?

Certainement, l'agriculture reste importante. Avec l'implantation de parcs naturels et de nouvelles stratégies de commercialisation pour les produits agricoles, le canton soutient les exploitations dans leur phase d'adaptation aux nouvelles réalités du marché.

Avez-vous défini ces priorités géographiques?

Les centres régionaux se situent dans la vallée. Brigue et Glis sont le siège des télécommunications et des études à distance, alors que Viège l'est pour le secteur de l'énergie. Naters est le pivot de la promotion économique. Les régions touristiques restent situées sur les hauteurs. Et les quatre régions actuelles du Haut-Valais devraient bientôt ne former plus qu'une seule grande entité.



*Jean-Michel Cina,
conseiller d'Etat,
canton du Valais*

Des infrastructures à vocation de valeur ajoutée

Possible contribution de la politique régionale à des projets similaires

Une bonne infrastructure au bon endroit peut susciter de véritables impulsions économiques. Le nouveau centre valaisan jouerait ainsi un rôle d'appât pour de nombreuses sociétés. Pour autant qu'il s'agisse de projets clés, d'autres initiatives sont également envisageables dans les secteurs de la santé, de la formation, de la recherche et du tourisme.

La microtechnologie en Suisse centrale

L'objectif de Micro Center Central-Switzerland SA (MCCS) est de profiler la Suisse centrale comme un centre de compétence en micro- et nanotechnologie. Au cours de la phase initiale soutenue par la Confédération, les institutions de recherche et de formation ont décidé de se regrouper en un ensemble suprarégional et international.

C'est en l'an 2000 que certaines entreprises du canton d'Obwald ont donné l'impulsion initiale à la promotion coordonnée de la microtechnologie en Suisse centrale. Aujourd'hui, Micro Center Central-Switzerland (MCCS) est un réseau d'une douzaine d'entreprises et d'institutions de recherche et de formation de Suisse centrale.

Un partenariat prometteur

MCCS a trouvé un partenaire important dès l'année de sa fondation. En effet, le Centre suisse d'électronique et de microtechnique SA de Neuchâtel (CSEM) s'est formellement engagé à créer un centre de compétence en Suisse centrale. Les projets de recherche sont cofinancés par les cantons concernés. Près de 35 physiciens, ingénieurs et techniciens tra-

vailent actuellement à Alpnach. A noter que le CSEM s'est vu décerner le Swiss Technology Award pour le développement d'un robot miniature.

Une plate-forme pour la microtechnologie

Un autre point fort du projet a été la mise en réseau interprofessionnelle des entreprises et institutions actives dans la microtechnologie. Depuis 2003, leurs représentants se réunissent régulièrement pour un échange de savoir-faire. Les initiateurs de ce «Regroupement virtuel de microtechnologie» coopèrent également depuis 2005 avec le Forum technologique de Zoug.

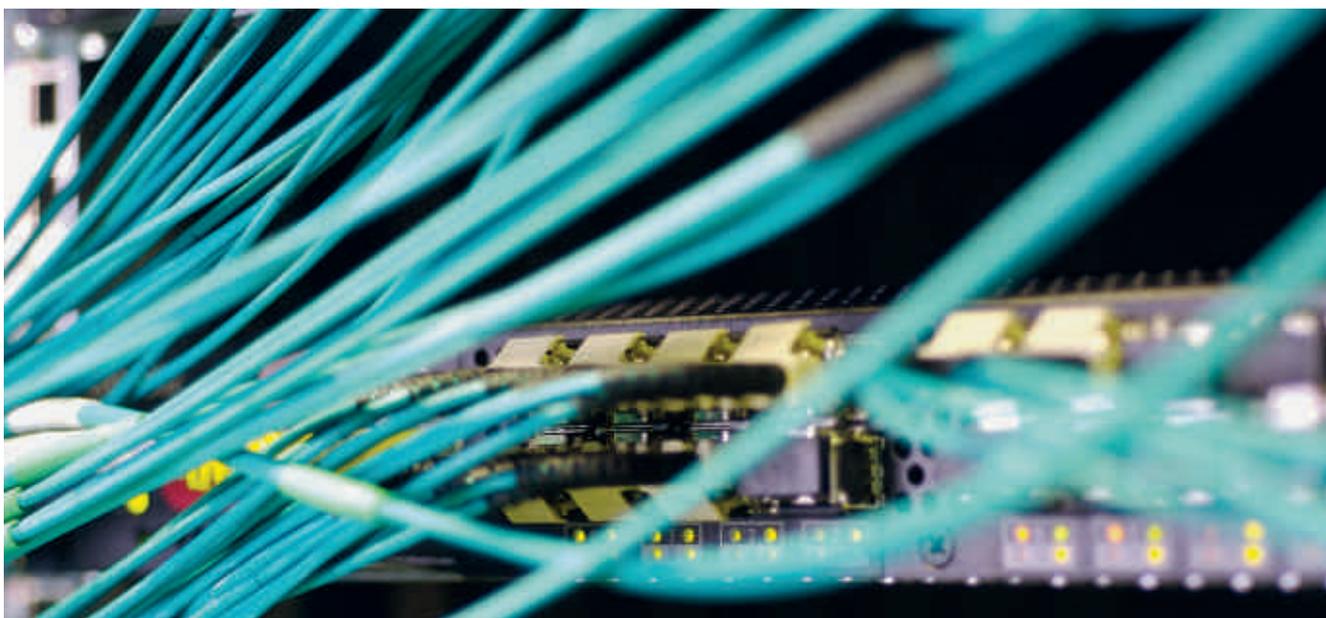
Des professionnels qualifiés

MCCS lance et soutient différents projets pour la formation de collaborateurs. L'institution a ainsi mis sur pied, en coopération avec le centre de formation professionnelle Swissmem, un cours annuel de base en microtechnologie de douze jours. Un cycle de conférences scientifiques «micro Talks», réunissant chaque trimestre entre 50 et 100 personnes, est également à l'ordre du jour.

Coopération transfrontalière dans l'agglomération trinationale bâloise

Fondé en janvier 2007, «L'Eurodistrict trinational bâlois» soutient la coopération transfrontalière entre l'Allemagne, la France et la Suisse.

L'agglomération de Bâle est habitée par des gens issus d'Allemagne, de France et de Suisse. Ils vivent par-delà les frontières dans un espace économique et social véritablement commun. Résoudre de manière individuelle les questions liées à l'urbanisme, à l'économie, au tourisme, voire à la formation ne résiste pas à la réalité des faits. Seule une étroite coopération transfrontalière entre villes, communes et collectivités régionales peut favoriser une meilleure qualité de vie et une plus grande compétitivité. Ce sont les raisons pour lesquelles, depuis 1997 déjà, différents projets de développement pour l'agglomération de Bâle sont soutenus par le programme Interreg. Des projets similaires devraient obtenir un soutien à l'avenir dans la région du Rhin Supérieur, notamment pour les secteurs de la planification territoriale et de l'urbanisme, voire ceux liés aux transports et à la santé.



«Cessons de penser petit!»

Par quelles stratégies entendez-vous favoriser le développement économique du canton d'Obwald?

Nous avons défini quatre secteurs clés: Obwald dispose de nombreuses installations sportives dont profitent des athlètes du monde entier. Nous compléterons l'offre existante. Obwald doit aussi devenir un pôle de compétence en matière de sport. Le deuxième secteur clé réside dans le programme «Suisse centrale novatrice» qui vise à développer l'économie régionale moyennant de nombreux projets partiels tels que les coopérations entre la recherche appliquée et l'économie privée. Le troisième secteur concerne la poursuite de l'extension du Centre suisse de micro-technologie afin de confirmer la Suisse centrale comme centre de compétence en matière de micro- et de nanotechnologie. Le quatrième secteur, enfin, touche plus spécifiquement le tourisme.

Comment ces secteurs clés sont-ils répartis géographiquement?

Nous avons attribué les secteurs à différentes régions. Le Sarnertal inférieur sera renforcé en tant que pôle économique. Les régions de Melchseefrutt, Engelberg et la zone de villégiature située dans les hauts du canton seront, quant à elles, vouées au tourisme.

Où voyez-vous les principales difficultés mais aussi les opportunités pour la mise en œuvre de la politique régionale dans votre canton?

La surface réduite du canton d'Obwald offre de grandes opportunités. L'intimité facilite la communication. Les mêmes structures freinent toutefois aussi notre développement. Il faut cesser de penser petit! Au début d'une nouvelle initiative, tout le monde est tout feu tout flamme. Or, pour assurer le financement d'un projet au-delà de sa phase de lancement,

nous avons besoin de partenaires à long terme. D'où l'importance de coopérations tant en Suisse qu'à l'étranger.

Un autre point fort de la politique régionale est la transmission du savoir-faire. Quelles sont les stratégies du canton en la matière?

Le programme «Suisse centrale novatrice» nous a permis de réaliser certains objectifs en matière de transfert de savoir-faire. Je vois aussi un potentiel dans le Micro Center Central-Switzerland dont le savoir-faire doit être mieux disséminé et mieux exploité. Ouvert en 1998, le bureau destiné à soutenir le transfert des innovations en Suisse centrale a beaucoup fait bouger les choses. Les entreprises y obtiennent un soutien pratique: par exemple, des demandes de crédits préimprimées. Ce bureau d'accueil est constitué de professionnels expérimentés qui sont rompus aux réalités du terrain.

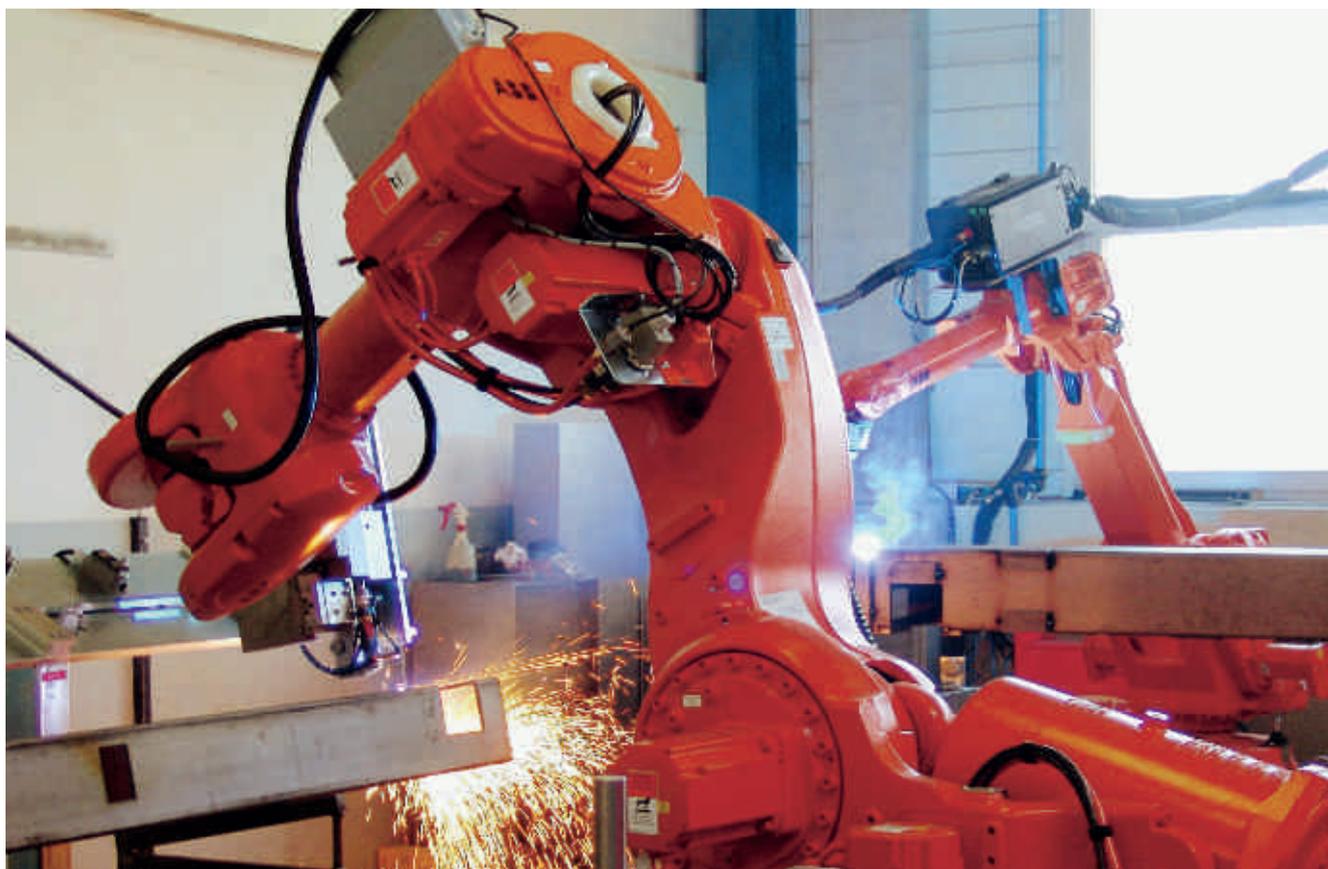


*Niklaus Bleiker,
conseiller d'Etat,
canton d'Obwald*

La mise en réseau interrégionale et internationale

Une contribution potentielle de la politique régionale pour d'autres projets similaires

La politique régionale soutient des projets qui dépassent les frontières, même cantonales et nationales. En effet, les entreprises d'un pays, quel qu'il soit, se trouvent aujourd'hui en concurrence mondialisée. Mais ce monde «rétréci» offre aussi des chances de nouvelles coopérations. Ainsi, le réseau mis en place à Obwald coopère avec des scientifiques au monde entier.



Trois espaces économiques pour un développement conjoint

Avec trois espaces économiques clairement définis, le canton de Glaris dispose aujourd'hui des atouts nécessaires à la mise en œuvre d'une politique économique suprarégionale. La réorganisation des tâches et des structures régionales renforce également sa capacité de valeur ajoutée.

Le canton de Glaris est l'un des cantons suisses qui souffre le plus des mutations structurelles. La perte de places de travail, surtout dans l'industrie textile, lui impose dès lors des défis majeurs. En 2002, le canton a développé un programme cadre axé sur la politique régionale et qu'il a lancé comme projet pilote. L'objectif est un renforcement de son économie régionale qui s'appuie sur un concept intercommunal et interrégional.

Trois espaces économiques

La stratégie arrêtée a été de subdiviser le canton en trois espaces économiques avec, pour chacun d'eux, une orientation clairement définie. Glaris Nord se positionne ainsi sous la dénomination «LinthLand – Dynamic Business Area» comme espace économique à orienta-

tion nationale et internationale. L'objectif conjoint des communes, de la promotion économique et du Centre de technologie Linth (TZL) est une meilleure commercialisation de Glaris Nord en tant que région d'implantation et un développement continu de ce secteur. Glaris Centre continue à miser sur le maintien de son offre en matière d'industrie et de prestations de services. Glaris Sud se concentre sur le tourisme, sur ses avantages comme région d'habitation et sa volonté d'attirer de nouvelles PME en phase d'expansion. Quant à la ville même de Glaris, elle agit comme un pôle régional spécialement axé sur les prestations de services.

Fusion de communes jusqu'en 2011

La subdivision économique du canton a conduit vers d'autres développements. En 2006, la Landsgemeinde glaronnaise a décidé de regrouper en trois entités les 25 communes existantes. Après la fusion prévue pour 2011, les nouvelles frontières communales recouvriront très exactement l'espace de ces trois régions.

«La population a démontré une volonté de changement qui a surpris les instances politiques»

Quels sont les résultats atteints par la politique régionale du canton de Glaris à ce jour?

Hier, nos efforts visaient à améliorer les conditions de vie dans les régions rurales en développant les infrastructures de base. Aujourd'hui, nous nous concentrons sur le renforcement de notre potentiel économique. Les premières expériences avec le projet pilote Glaris sont encourageantes. Une nouvelle subdivision du canton en différentes zones de développement nous ouvre des perspectives réjouissantes. A nous d'en tirer le meilleur parti.

Qu'entendez-vous par là?

Le canton de Glaris est en pleine mutation. La définition des trois zones de développement économique, le renforcement des centres régionaux et la mise en œuvre de la réforme communale sont des processus complexes que nous devons maîtriser tous en même temps.

Le canton, les communes et la population collaborent-ils étroitement?

La situation de départ du canton de Glaris est exceptionnelle. Grâce à la Landsgemeinde, nous disposons d'un instrument unique pour donner la parole directement au peuple. La subdivision du canton en trois communes aurait pris beaucoup plus de temps. La population a démontré une volonté de changement qui a surpris les instances politiques. Pour la mise en œuvre de la stratégie de développement économique, nous collaborons aussi étroitement que possible avec les différentes communes. Ce sont elles finalement qui devront assumer les décisions arrêtées.

Où voyez-vous les plus grandes chances de développement économique pour votre canton?

La réforme communale offre de bonnes perspectives dont résulteront de nombreuses économies, des moyens que nous pourrions réinvestir pour favoriser de nouvelles implantations. De manière plus générale, la simplification de nos structures nous ouvre de bonnes chances de développement. Le canton de Glaris est aujourd'hui déjà fortement industrialisé. Nos points forts se trouvent dans l'industrie des machines, la production de matières plastiques et l'électronique. Enfin, nous voulons continuer à rendre attrayantes les régions définies comme zones d'habitation. Last but not least, le tourisme reste une valeur sûre!



Marianne Dürst,
conseillère d'Etat,
canton de Glaris

Institutions et réformes institutionnelles

Application potentielle de la politique régionale à d'autres projets similaires

Des obstacles institutionnels peuvent entraver le développement économique d'une région. La politique régionale soutient des projets qui sont source d'harmonie entre les structures politiques, les zones économiques et les espaces de vie. La définition des tâches ou leur réorganisation peuvent également être soutenues dans le cadre de la politique régionale. Les décisions politiques préalables à toute mise en œuvre restent toutefois l'apanage des communes et des cantons.



Les offices fédéraux tirent tous à la même corde

Au niveau confédéral, les offices responsables du développement régional collaborent étroitement les uns avec les autres. Ils s'assurent ainsi que les diverses mesures prises par ces différentes instances se complètent au lieu de se contredire.

La Confédération exécute une multitude de tâches qui affectent directement ou indirectement les régions rurales, de montagne ou frontalières. Ces fonctions dépassent de loin le champ de la politique régionale. Les programmes touchant au tourisme, à l'agriculture, à l'énergie ou à l'industrie du bois ne sont que quelques exemples des activités de la Confédération qui ont des incidences sur le développement des régions rurales. Dès lors, partout où cela s'avère possible et judicieux, les représentants de la politique régionale collaborent avec les autres instances fédérales, évitant ainsi les redondances et les contradictions. En favorisant la complémentarité et les synergies, ils augmentent du même coup l'effet des mesures prises en faveur des régions. Les participants agissent selon des règles clairement définies et la coopération avec les différents offices fédéraux a fait l'objet d'un accord formel.

Développement du territoire unifié

Même si différents offices y sont associés, la politique de développement du territoire de la Confédération se présente de manière unifiée auprès des partenaires cantonaux et des régions. Dès lors, la Confédération associe systématiquement la politique régionale à d'autres tâches similaires. L'aménagement du territoire constitue, à cet égard, un partenaire important.

Un regard au-delà du pré carré

De par sa participation à la collaboration territoriale européenne, la Confédération soutient la mise en œuvre de projets dans de vastes espaces transfrontaliers prédéfinis tels que l'Arc alpin ou l'Europe du nord-ouest. Les grands défis territoriaux actuels, comme

l'approvisionnement de régions alpines peu peuplées par exemple, en constituent la colonne vertébrale. Des partenaires d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie, de Slovénie, de France et de Suisse développent ainsi conjointement des offres novatrices pour l'approvisionnement de base des régions concernées. Dans le cadre d'un autre projet, les participants examinent les effets du trafic de transit alpin. Un autre encore, regroupant les régions de Twente (Pays-Bas), de Suisse centrale (avec Lucerne et Uri) et du Palatinat occidental (Allemagne), aborde les raisons et les effets de la fuite des cerveaux, donc de la perte d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Les participants bénéficient ainsi des travaux d'équipes internationales. Par leurs échanges, ils accroissent leurs compétences professionnelles et tissent des liens qui favorisent la poursuite de la coopération territoriale en Europe.

Transmission et mise à profit du savoir-faire

L'esprit novateur, le fonctionnement optimal d'une institution et le succès d'une entreprise dépendent de la compétence de ses responsables. Pour les régions rurales, de montagne ou transfrontalières, l'accès au savoir constitue un facteur primordial. Judicieusement exploité, ce savoir contribue directement à la croissance économique. Ce constat n'est pas nouveau, mais sa mise en œuvre s'avère plus difficile dans les régions rurales, de montagne ou transfrontalières de notre pays. Ces régions sont souvent trop exiguës pour proposer des offres de formation et de recherche ou bénéficier directement des échanges avec des hautes écoles spécialisées ou des universités. Les responsables de la politique régionale coordonnent, dès lors, leurs activités avec des programmes et des initiatives de la Confédération dans ces différents domaines. Et lorsque celle-ci soutient ce type de coopération avec des fonds de la politique régionale, les régions rurales devraient aussi pouvoir en tirer parti.



Davantage qu'une politique régionale: dans les domaines ci-dessous, les offices fédéraux travaillent main dans la main

Tourisme

Lorsqu'elle met en œuvre des programmes de promotion du tourisme rural, la Confédération tient également compte des stratégies cantonales et régionales de la politique régionale, ce qui implique une étroite coopération avec le programme de tourisme suisse Innotour du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO et la politique régionale appliquée par les cantons.

Agriculture

La concurrence des produits étrangers met l'agriculture suisse à rude épreuve et la réduction des paiements directs de la Confédération aux exploitants complique encore la situation. Mais cet état ouvre aussi de nouvelles perspectives. En effet, les petits exploitants des régions rurales et de montagne peuvent en tirer parti s'ils choisissent de se réorienter. La politique agricole a besoin de diversification et de nouvelles entreprises types que contribuera aussi à générer la coopération avec la nouvelle politique régionale.

Energie

Tout laisse augurer que les prix de l'énergie ne retomberont plus au niveau des années 90 – d'où l'intérêt suscité par les énergies renouvelables. L'énergie hydraulique, le bois, la biomasse, le soleil et le vent fournissent une énergie propre dont la production et la distribution pourraient dorénavant profiter aux régions rurales. Dans ce domaine, les acteurs de la politique régionale travaillent main dans la main avec l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG).

Les forêts et le bois

L'objectif du programme «Bois suisse» de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) est une meilleure exploitation des forêts suisses et une croissance des activités de transformation du bois dans notre pays. La Confédération espère ainsi de nouvelles places de travail. Mais il faut, là également, une coordination entre les représentants de l'OFEV et ceux de la politique régionale.

Paysage et environnement

Dans le cadre de la révision de la loi sur la protection de la nature et des monuments historiques (LPN), l'Office fédéral de l'environnement s'engage en faveur des parcs naturels. Ceux-ci désignent des superficies agricoles entretenues selon des règles plus proches de la nature, permettant l'émergence de nouvelles entreprises types qui favorisent l'innovation et l'écologie. On citera, à titre d'exemple, le développement et la distribution de produits du terroir sous le label du Parc jurassien vaudois.



Le savoir-faire favorise l'innovation dans les régions

Les efforts demandés aux acteurs de la politique régionale sont importants. C'est la raison pour laquelle la Confédération soutient les responsables concernés par des offres favorisant le travail en réseau et l'échange de savoir-faire. Les différents acteurs peuvent ainsi télécharger, par l'internet, les connaissances théoriques et pratiques dont ils ont besoin et obtenir des informations sur l'évolution de la politique régionale. La coordination de ces mesures a été confiée à une instance extérieure à l'administration fédérale.

Piloter des développements régionaux est une activité complexe. Les acteurs régionaux et cantonaux sont en effet très sollicités lors de la mise en œuvre de leurs programmes. Les différents partenaires se retrouvent en général assis autour d'une même table: le professeur d'université côtoyant le secrétaire général et le directeur d'une scierie côtoyant celui d'un office du tourisme. De l'esquisse du projet au décompte final, les protagonistes surmonteront ensemble de nombreux obstacles plus ou moins importants. L'élaboration d'un concept, la recherche de partenaires, un contrôle strict et la maîtrise des impondérables font en effet partie intégrante de chaque projet. C'est dans ce sens que la Confédération soutient l'activité des acteurs de la politique régionale à travers le troisième volet de ce programme.

Un secrétariat de réseau national comme plaque tournante

Le pivot du volet 3 de la politique régionale se caractérise par un secrétariat de réseau national extérieur à l'administration fédérale. Son rôle est de relier les différents acteurs du développement régional et de les inciter à faire un usage optimal du soutien offert par

la Confédération. Ce secrétariat est également chargé de la coordination des travaux en cours.

Formation continue sur les questions actuelles du développement régional

Une offre de formation continue permet à la Confédération d'augmenter continuellement la qualité des activités promotionnelles, tenant compte autant des expériences pratiques que des connaissances théoriques. Aux avant-postes, on trouve les responsables régionaux qui jouent un rôle décisif dans la compilation du savoir-faire. Ce sont les directions et secrétariats régionaux, les offices spécialisés de la Confédération et des cantons, les membres des parlements et des exécutifs, les membres d'associations, les institutions de formation, de conseil, les instances scientifiques et bien d'autres.

De la pratique pour la pratique

Réunis au sein de groupes de travail, des professionnels du terrain développent des thèmes d'importance stratégique et touchant aux aspects généraux de la politique régionale; les résultats de ces travaux seront appliqués par la suite dans la pratique. On y trouvera notamment des stratégies de transport touristiques ou des ouvertures pour le tourisme écologique. D'autres thèmes ont été abordés, tels les effets du changement clima-

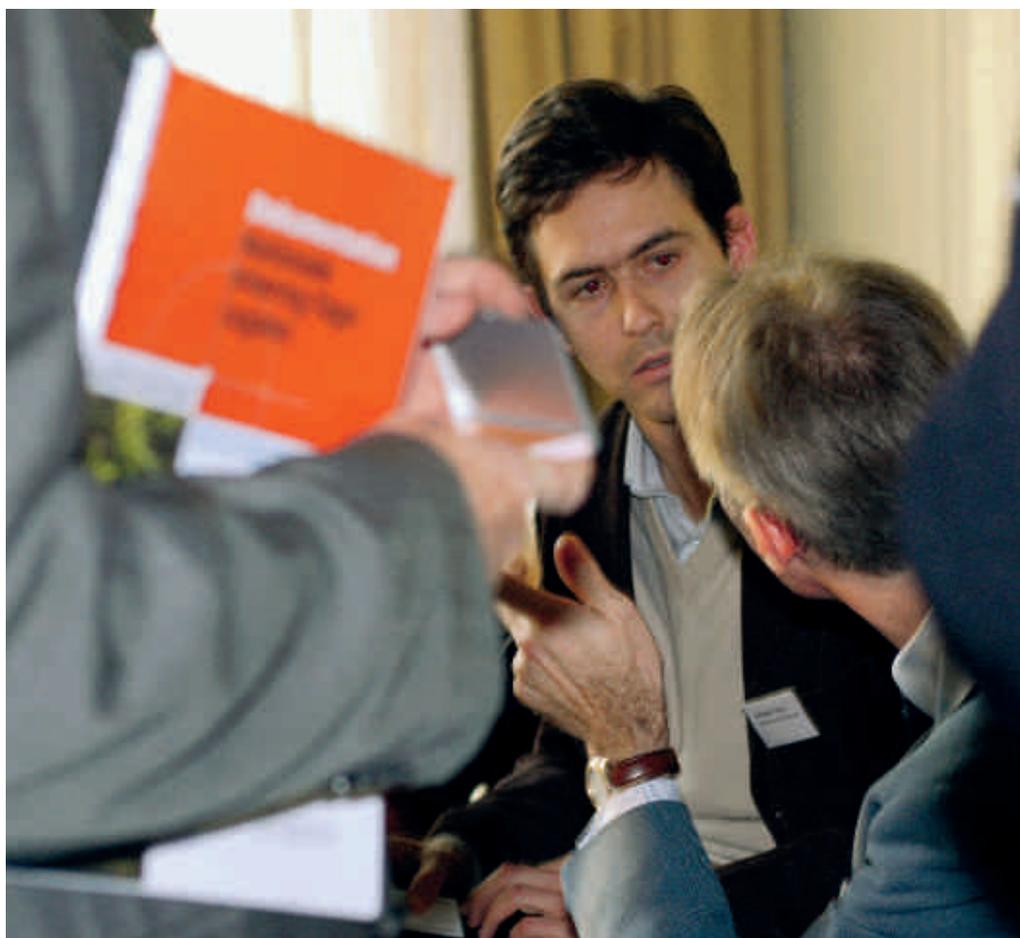
tique sur le développement des régions ou l'étude du potentiel d'implantation d'industries ou de PME.

Mise en réseau des milieux scientifiques et politiques

La politique régionale invite les chercheurs locaux suisses à une étroite collaboration. Une mise en réseau active des différents instituts de recherche, qui poursuivent leurs propres intérêts académiques, garantit les échanges mutuels et favorise les synergies. La Confédération fait elle aussi appel à ce réseau pour des mandats de recherche ciblés. Tant les milieux politiques que les personnes mandatées pour leur mise en œuvre tirent ainsi un profit direct des connaissances scientifiques obtenues dans les Ecoles polytechniques fédérales, les universités et les hautes écoles spécialisées.

Informations sur un simple clic

Le portail internet sur le développement régional permet aux cercles intéressés d'accéder aux diverses connaissances théoriques et pratiques. Grâce aux échanges mutuels, les visiteurs bénéficient également du savoir-faire d'autres régions. Un regard vers d'autres horizons s'avère aussi très utile: les acteurs y découvrent les outils nécessaires à une mise en œuvre plus efficace de stratégies de développement dans leurs propres régions.



Soutien de la politique régionale: les règles du jeu

Le canton fixe ses objectifs et stratégies de politique régionale dans le cadre d'un programme quadriennal. La Confédération et le canton concerné signent ensuite une convention précisant le montant que le gouvernement fédéral injectera dans le programme. La responsabilité de mise en œuvre de cette politique reste toutefois une affaire du canton qui décide, tout au long de la durée du programme, des projets qui seront soutenus en coopération avec la Confédération.

1^{re} étape: le canton définit le programme de mise en œuvre

La Confédération n'applique pas le principe de l'arrosoir pour distribuer ses fonds et sensibiliser les cantons aux questions de politique régionale. Il appartient, en effet, au canton d'entreprendre lui-même les modifications structurelles nécessitant un soutien. Ce qui implique des idées novatrices et des concepts convaincants. La Confédération ne soutiendra le canton que si celui-ci est au clair avec les objectifs à atteindre et qu'il peut se prévaloir d'idées novatrices. Il va sans dire que le canton travaillera très étroitement avec les régions concernées à la mise en œuvre du programme arrêté. Il appartient également au canton de réfléchir et de décider d'éventuelles coopérations intercantionales ou transfrontalières avec d'autres pays européens. Celles-ci seront, le cas échéant, intégrées dans son programme quadriennal.

2^e étape: la Confédération et le canton s'entendent sur un programme

La Confédération évalue la demande et la qualité de la stratégie soumises par le canton.

Les deux parties signent ensuite une convention de programme conjoint qui définit les objectifs, les mesures proposées, les étapes et les contributions financières de part et d'autre.

3^e étape: le canton met en œuvre sa stratégie

Pendant la durée du programme, il appartient au canton de veiller à l'engagement rationnel et efficace des fonds fédéraux mis à disposition. Les objectifs et les étapes fixés par la convention, leur contrôle, complétés par un rapport annuel et diverses réunions, constituent les pierres angulaires de cette coopération. En cas de modification des conditions cadres, la Confédération et le canton concerné peuvent ajuster l'accord en conséquence. Une rupture du contrat est également possible au cas où les objectifs et les étapes convenus n'étaient pas atteints.

Combien d'argent la Confédération investit-elle dans le programme 2008 à 2015?

Chaque année, la Confédération dépense en moyenne 40 millions de francs à fonds perdu pour ce programme. Elle débourse aussi près de 50 millions de francs pour rembourser des emprunts. Les cantons payent une somme à peu près équivalente pour la mise en œuvre de leurs programmes. Enfin, dans la plupart des cas, les initiateurs des projets apportent leur propre contribution.

La Confédération soutient-elle des stratégies visant l'implantation de zones d'habitation?

L'Etat fédéral ne soutient que des projets qui renforcent la région en tant que site économique. La mise en œuvre d'implantations de zones habitables peut s'avérer judicieuse pour certains cantons, voire certaines communes. Elles n'entrent toutefois pas dans le cadre des activités soutenues par la politique régionale de la Confédération.

La politique régionale soutient-elle des entreprises individuelles?

La promotion d'entreprises individuelles n'est pas possible dans le cadre de la politique régionale. Cette dernière soutient des travaux de base (préconcurrentiels) et des projets dont profitent plusieurs entreprises, branches ou chaînes de création de plus-value (interentreprises).



Les conditions que tout projet doit remplir

Exigences objectives	Justification
Le projet correspond aux priorités stratégiques de développement voulues par les cantons.	La Confédération ne veut pas de la politique de l'arrosoir. Les projets doivent correspondre à la stratégie de développement du canton approuvée par la Confédération. Cette exigence permet une utilisation optimale des fonds investis.
Le projet soutient l'exportation de produits et services de la région, du canton ou de la Suisse.	Des entreprises, organisations et institutions qui exportent avantageusement leurs produits et services déterminent la prospérité et le potentiel de développement d'une région. En plus, elles servent de moteur pour l'économie avant tout régionale.
Le projet est novateur.	Innover signifie faire de nouvelles choses ou mettre en œuvre différemment des situations connues. Les innovations sont des vecteurs de croissance économique. Elles n'émergent pas seulement des entreprises ou de certaines technologies mais aussi des institutions et des différentes phases de tout processus.
Le projet répond aux normes sociales et écologiques actuelles.	La croissance économique régionale est véritablement durable lorsqu'elle ne se réalise pas aux dépens de l'environnement ou de groupes spécifiques de la population.

Exigences méthodologiques	Justification
Au-delà de la phase promotionnelle, le projet devient indépendant de la Confédération.	La politique régionale veut des régions s'orientant vers le marché.
L'envergure du projet est adaptée à la région.	Les moyens financiers de la Confédération sont limités. Elle se concentre donc sur des projets importants et de qualité.
Un maximum d'acteurs économiques tire profit d'un projet régional.	L'objectif des projets de politique régionale est la promotion de la qualité d'un lieu donné et non la prospérité de certaines entreprises. Lorsque le plus grand nombre bénéficie d'un projet, cela engendre d'autres impulsions économiques tant pour l'offre que pour la demande (effet multiplicateur).
L'économie régionale participe aussi financièrement au projet.	Le cofinancement privé est en général la meilleure preuve d'acceptation d'un projet pour une région. Et quoi qu'il en soit, un projet ne peut être durable que s'il est également soutenu par des investisseurs privés.
Le projet soutient des réformes judicieuses.	La qualité d'un site économique est basée sur des infrastructures publiques modernes qui impliquent souvent des réformes.

Exigences géographiques	Justification
Le projet ne fonctionne pas selon des régions institutionnalisées reportées sur des cartes, mais en fonction des espaces économiques réels, appelés espaces fonctionnels liés.	Les frontières cartographiées ne correspondent souvent pas aux véritables zones économiques des entreprises régionales. Des coopérations s'avèrent dans ce cas judicieuses et permettent de passer outre les frontières.

Les conditions cadres de l'économie ont considérablement changé en Suisse au cours de ces dernières années. Pour les régions rurales ou de montagne, surmonter ces mutations est souvent plus difficile que pour les grands pôles. C'est dans ce sens que la politique régionale de la Confédération soutient les régions rurales, de montagne et frontalières par la mise en œuvre de différents programmes de développement. La gestion reste de la compétence des cantons qui, en coopération avec les régions intéressées, mettent au point des stratégies en vue de renforcer leur économie.

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Politique régionale et d'organisation du territoire
Effingerstrasse 27
3003 Bern
T +41 (0)31 322 28 73
F +41 (0)31 322 27 68
www.seco.admin.ch

Office fédéral du développement territorial ARE
Mühlestrasse 2
3063 Ittigen b. Bern
Adresse postale: 3003 Berne
T +41 (0)31 322 40 60
F +41 (0)31 322 78 69
www.are.admin.ch